



HYZAEKÛ

Newsletter Automne 2023

Des nouvelles de la réserve : le blaireau

Dans l'exploration que nous vous proposons de faire parmi les animaux vivants au sein de la réserve, nous allons voir d'un peu plus près un animal fort mystérieux : *le blaireau*.

Quelques généralités :

De la dizaine d'espèces de blaireaux que l'on retrouve dans le monde, notre blaireau « européen », *Meles meles* de son nom latin, est celui dont l'habitat couvre la plus grande zone géographique, de l'ouest de l'Europe à la Russie.



De l'ours, il emprunte sa façon de marcher : sur les paumes (on les appelle à ce titre des plantigrades), ce qui lui a valu d'être auparavant « rangé » dans la famille des ursidés. Du panda, il partage cette pigmentation noire et blanche particulière sur la tête, et qui le rend si reconnaissable. Le reste du corps étant un parfait mélange de ces deux couleurs, un beau panaché de gris.

Ce petit mammifère trapu est aujourd'hui classé dans la famille des mustélidés, c'est à dire la famille des fouines, martres, putois etc. Petit, petit... c'est tout de même le plus grand représentant de sa famille en France (après le glouton, que l'on ne retrouve que dans la partie sibérienne et australe de l'Europe et de l'Amérique du nord, sous le nom de wolverine).

Quelques points importants :

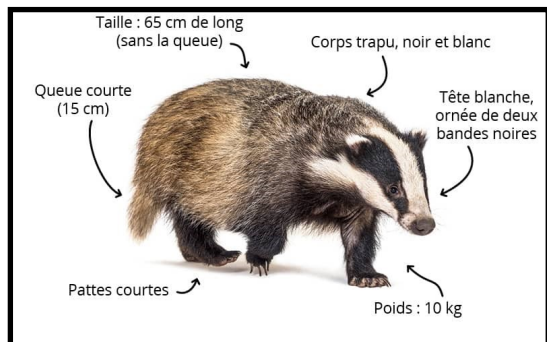


Le blaireau est une espèce nocturne. Il est actif entre le crépuscule et l'aube et ne sort généralement qu'à la nuit tombée. Grattage et épouillage familial sont les premières activités à l'extérieur. S'en suivent patouillage de territoire, recherche de mets délicats, entretien du logis...

Ces mœurs nocturnes lui valurent d'ailleurs une bien mauvaise réputation, et une grande méconnaissance. Il n'est ainsi étudié que depuis les années 70 et de nombreuses découvertes sont encore faites sur ce bel animal.

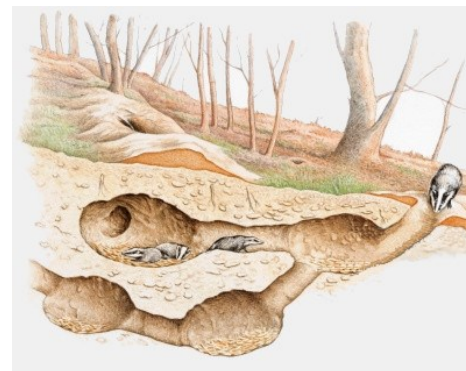
Le blaireau est avant tout une espèce forestière, de lisière de bois et de talus. Il peut parfois s'adapter à une vie en terrain plus découvert selon les modifications engagées par les infrastructures humaines.

Les blaireaux sont des terrassiers extraordinaires. Ils creusent, aménagent et habitent dans de vastes terriers, possédant de nombreuses galeries, chambres, tunnels, culs de sacs, entrées principales et secondaires. Bref, il peut bouger un volume de terre équivalent à 40 tonnes ! Il aime creuser sur les sols en pente (ce qui facilite l'évacuation des déblais) et en pied de petits reliefs (butte, falaise, talus), là où les racines permettent de solidifier la structure.



Ses maisons sont remarquables à bien des niveaux. De par leur taille bien-sûr, leur complexité d'usage (chambre à coucher, maternité, nurserie, salons, parfois toilettes), leur nombre d'entrées et de sorties, et de par leur entretien. Car le blaireau est une véritable fée du logis. Il change régulièrement la litière des chambres, y apportant de

nouvelles herbes sèches, des fougères, de la mousse, des feuilles mortes ou de la paille fraîche. Il maintient son chargement entre son menton et son avant-bras et pénètre toujours à reculons dans son terrier. Il peut ainsi faire 20 à 30 voyages en une seule nuit. En hiver, par temps sec et ensoleillé, il lui arrive de sortir sa litière pour l'aérer puis de la rentrer, toujours à reculons.



L'âge de ses terriers est tout aussi exceptionnel. Certains terriers sont occupés depuis des dizaines voire des centaines d'années ! Ces terriers seront aménagés tout au long de leur vie et sont « transmis » de génération en génération.

Autrefois considéré comme solitaire, on lui découvre une vie de famille riche. Ce sont des animaux territoriaux, vivant en clans familiaux de 3 à 6 individus en moyenne. Il semble que les blaireaux ont peu tendance à quitter le territoire de leur clan de naissance et y demeurent tant que le site reste calme et suffisamment riche en nourriture. Les petits restent parfois toute leur vie avec leur famille.

En plus d'être un animal somme toute assez paisible, avec de hautes valeurs familiales, il est également fort accueillant dans ses demeures ! En effet, il n'est pas rare d'observer des renards, des lièvres, des rongeurs, des chauves-souris et d'autres partager aimablement son logis et ces exemples de cohabitations semblent courants.



La taille du territoire varie selon la disponibilité en nourriture. Il s'étale sur une trentaine d'hectares en moyenne, mais peut s'étendre jusqu'à plus de 150 hectares.

Le blaireau aujourd'hui :

Le blaireau a une démographie naturelle stable, avec une seule portée par an. Cette stabilité des effectifs est régulée par les naissances. En effet, toutes les femelles pouvant être fécondées ne se reproduisent pas chaque année, même en période d'abondance, régulant de façon efficace leur population. Le nombre d'individus par clan est ainsi assez stable.

Les baisses d'effectifs de leurs populations sont liées aux attaques de l'homme, aux épidémies ou aux variations du climat. Lors d'été très secs par exemple, les blaireaux peuvent mourir d'inanition en grand nombre.

Point alimentation :

Question nourriture, le blaireau est le seul mustélidé (rappelez-vous, la famille de la fouine par exemple) qui n'est pas chasseur et carnivore mais omnivore, comme nous. Son corps trapu n'est fait ni pour la poursuite de proie, ni pour la grimpe aux arbres. Il possède un régime très variable selon les disponibilités.

Les vers de terre (80% de son alimentation) et les amphibiens sont les principales sources animales de nourriture des blaireaux (on comprend mieux pourquoi le blaireau est si sensible aux périodes de sécheresse puisqu'une grande partie de son régime est lié aux conditions d'hydrologie) complétées par quelques insectes du type coléoptère. La liste des végétaux consommés par le blaireau est très longue et ses ressources alimentaires vont dépendre de la disponibilité et de l'abondance saisonnière des aliments. Aux abords des cultures humaines et lors de disette de vers de terre, il consomme volontiers quelques céréales ainsi que du maïs, cela se fait surtout depuis la généralisation de sa culture sur le territoire. Dans le sud, il ramasse des olives ou encore des figues. Ailleurs, il goûte champignons et tubercules. Comme beaucoup d'autres mammifères, c'est un grand amateur de fruits (raisins, pommes, prunes...) et notamment de fruits rouges dont il est très friand (mures, groseilles, framboises, cassis...). On le retrouve malheureusement parfois auprès des poubelles des humains à cause de la fragmentation de leurs habitats et du manque de nourriture.



Les menaces qui pèsent sur lui :

Sa population a beaucoup diminué ces dernières décennies. Il a notamment beaucoup souffert des campagnes de gazage de renards durant certaines périodes, censées lutter contre la rage et désormais interdites (les renards partageant fréquemment les terriers des blaireaux). Fort heureusement, il est aujourd'hui reconnu la parfaite inutilité de telles méthodes. *Chez les animaux territoriaux, éliminer les occupants d'un territoire laisse ce territoire non défendu et invite les animaux voisins, éventuellement malades, à occuper ce territoire, ce qui contribue à diffuser des épidémies telles que la rage - le nombre de cas a augmenté durant la période d'empoisonnement. Une grande partie des terriers gazés étaient occupés par des blaireaux, qui mouraient empoisonnés ou sous les balles ou grenailles de chasseurs les attendant à la sortie.*

Le blaireau est un grand vadrouilleur, que ce soit le long de son territoire ou pour partir à la recherche de nourriture. Le morcellement de ses habitats, la chasse et les routes sont sa principale cause de mortalité à l'heure actuelle. Ses nombreuses vadrouilles en font une espèce particulièrement sensible *aux collisions routières*. Il n'a d'ailleurs que très peu d'ennemis naturels en dehors de l'homme.



Cette espèce a ainsi disparu d'une grande partie de son aire de répartition naturelle du fait de la chasse, du piégeage, de la dégradation, de la destruction et de la fragmentation de ses habitats. Il souffre également de la régression des vers de terre induite par l'agriculture intensive, et depuis quelques années localement par l'introduction d'espèces invasives de nématodes tueurs de vers de terre.

Il est à noter qu'en France, le blaireau est classé comme espèce gibier, donc chassable. Et il est malheureusement chassé de manière particulièrement brutale, 8 mois durant, à l'aide d'une technique que l'on appelle le déterrage ou la vénerie sous-terre* (alors même que ces animaux ne sont pas comestibles et que le mode de chasse ne conduit pas à la récupération de leur fourrure puisqu'en général, la dépouille de l'animal est laissée aux chiens).

Ils sont chassés jusqu'au plus profond de leurs terriers, pour le « jeu » uniquement. Seul deux pays d'Europe autorisent encore cette pratique, la France et l'Allemagne. Partout ailleurs, sa chasse est interdite et l'animal est protégé. De nombreuses associations militent et informent pour l'arrêt de ce type de chasse. Je vous invite à vous

renseigner sur les consultations publiques par exemple, qui sont nombreuses, sur les sujets de la chasse et des nombreuses dérogations qui se pratiquent en France.

Traces et indices :

Les traces de pattes de blaireaux sont parmi les plus facile à identifier, avec ses 5 doigts, une paume large et les marques laissée par ses longues griffes dans le sol. Il voit très mal mais son ouïe est bonne et son odorat excellent. Il utilise ainsi grandement les odeurs pour communiquer. Une fois l'odeur de blaireau identifiée, il est alors assez « facile » de reconnaître des sentes (chemins empruntés) de blaireaux

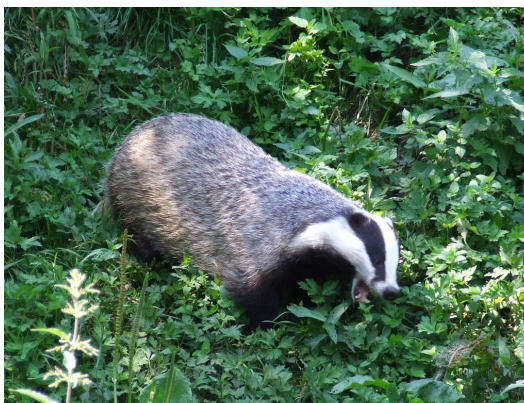


Un blaireau, mais « à quoi ça sert » ?

Si on devait chercher et nommer des « raisons » pour l'apprécier, on pourrait dire que le blaireau aère et mélange les sols, qu'il contribue à mettre à jour régulièrement la banque de graines dans le sol, qu'il contribue à la dissémination de graines de nombreux végétaux, qu'il enrichit le sol de nombreuses manières, que ses terriers font vivre de nombreux autres animaux qui sont incapables de creuser les leurs... En bref, qu'il a parfaitement sa place dans le grand fonctionnement des écosystèmes forestiers.

Mauvaises croyances :

Il est encore fréquemment considéré comme une espèce « nuisible », alors qu'il n'occasionne quasiment aucun dégât. Il arrive que le blaireau creuse dans les digues et les abords de voies de chemin de fer car il y trouve un sol en pente et facile à creuser (voir l'article en lien en annexe). Parfois, il déterre les plantations dans des jardins privés lors des épisodes de sécheresse à la recherche de vers de terre. Parfois, il grappille quelques grappes de raisins dans les vignes et mange quelques épis de maïs. A ce propos, de nombreux agriculteurs semblent s'accorder à dire que ses dégâts sont minimes, surtout comparés à ceux du sanglier.



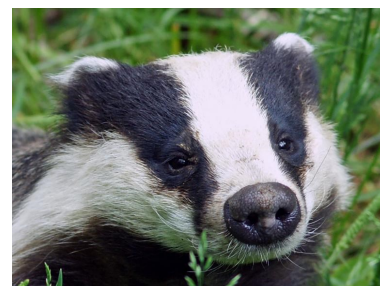
Pour les jardiniers, le blaireau peut nous amener à une réflexion intéressante sur notre façon de jardiner et de penser son environnement. Si la plupart des « dégâts » recensés auprès des particuliers se passent en période de sécheresse, cela signifie que c'est le bon moment pour l'aider.

En effet, le blaireau, grand consommateur de vers, va venir là où il y en a, c'est à dire bien souvent dans les parties cultivées et bien arrosées du jardin. Il va y creuser et déterrer les plantations de fleurs ou de légumes, mais nous allons voir ensuite comment l'aider sans sacrifier son jardin.

Concernant son « mauvais caractère », pour en avoir fait l'expérience à de nombreuses reprises, il peut en effet vocaliser un peu fort s'il se sent menacé. Mais il est surtout discret, et animé par ses propres activités. Il n'a jamais été recensé d'attaque sur les humains et encore moins sur les chats ou autres animaux domestiques qui partagent d'ailleurs régulièrement le contenu de leurs gamelles.

Des solutions ?

Mais alors, plutôt que de chercher par tous les moyens à le faire fuir, à coût de clôture électrique, de piquets imbibés d'essence et j'en passe, pourquoi ne pas réfléchir plus loin ?



Si nous parvenons à rendre plus vivant tout notre jardin et les espaces qui nous entourent, le blaireau pourrait simplement faire partie du décor naturel de nos terres.

Plutôt que de passer autant d'énergie à chercher comment le contrer, rien n'empêche de lui réserver un petit coin de jardin bien paillé et bien arrosé en été pour lui servir de garde-manger de vers de terre !

Peut-on choisir de voir les avantages de sa présence et se réjouir de l'observer ? Apprécier par exemple le fait qu'il puisse nettoyer naturellement les gros nids de guêpes souterrains en creusant pour en manger les larves, nous aidant ainsi à ne pas marcher dessus.

Pour les agriculteurs, quasiment aucune « plainte » n'est recensée sur les dégâts occasionnés. Et quant aux chasseurs, mystères pour comprendre les griefs qui lui sont reprochés.

Pour l'aider dans notre jardin, nous pouvons notamment laisser les fruits pourris au sol (ce qui profitera aussi grandement aux merles), maintenir à disposition des coupelles d'eau et accepter de partager le même territoire de vie.

En parcourant le web à la recherche de ce bel animal, il semble que des personnes se retrouvent avec des blaireaux creusant des terriers sous les fondations de leur maison. Ce que je pourrais en dire, c'est que pour un animal forestier, timide et discret, on pourrait se demander ce qui le pousse à s'établir en zone urbaine ? Peut-être que si nous protégeons mieux nos espaces naturels, ils pourraient prospérer plus facilement et n'auraient guères besoin de chercher un nouveau foyer.

La bienveillance, la collaboration, l'amour et la créativité donnent de bien meilleurs résultats que la haine, la violence et l'agressivité. Alors, que d'inspiration dans son art de vivre ! Gageons que cet animal puisse continuer longtemps à arpenter et enrichir de sa présence la Terre.



L'association HYZAEKU est très heureuse de pouvoir offrir à ce bel animal un territoire préservé et protégé où il peut s'épanouir en toute quiétude et nous avons hâte d'ouvrir d'autres réserves de ce type.

J'espère que ce petit « exposé » vous aura donné envie de partir à la découverte de cette fascinante et charmante créature noire et blanche, que l'on voit malheureusement bien trop souvent au bord des routes.

Florelle ANTOINE

Pour en savoir plus, je vous encourage à lire les ouvrages et visiter les sites internet suivants :

- brochure sur les mustélidés d'Europe : https://www.echosciences-savoie-mont-blanc.fr/uploads/attachment/attached_file/23334624/BrochureMustelides1.pdf

- le cahier technique de la gazette des terriers « on n'est pas des blaireaux » (fcpn.org)

- un article intéressant juridique :

<https://blog.landot-avocats.net/2023/05/12/blaireaux-le-juge-enterre-les-pouvoirs-de-police-du-maire-mais-censure-les-prolongations-injustifiees-du-deterrage-suite-mise-a-jour-au-12-5-2023-avec-une-nouvelle-decision/>

- le kit blaireaux à télécharger sur le site de l'ASPAS

- le dépliant de l'ASPAS sur la chasse par vénerie sous terre : <https://www.aspas-nature.org/wp-content/uploads/2019/07/STOP-Deterrage-ASPAS.pdf>

- un excellent article sur les blaireaux, les digues et réseaux SNCF et un projet de terrier artificiel : <https://www.france-digues.fr/actualites/digues-fluviales-apprendre-a-vivre-avec-les-blaireaux/>

- <https://melesleblaireau.blogspot.com/2012/07/pour-livres-web-les-le-blaireau-de.html> (un blog sur le blaireau, une mine d'or d'informations sur ce blog entièrement dédié au blaireau)

Source des images :

- fiche descriptive : <https://www.ekolien.fr/espece/le-blaireau/>

- aquarelle mustélidés : <https://www.echosciences-savoie-mont-blanc.fr/articles/avez-vous-passer-un-mustelide>

- les différentes espèces de blaireaux : <https://melesleblaireau.blogspot.com/2012/05/presentation-sur-meles-meles-genealogie.html>

- terrier : <http://pousse-toidemonsoleil.eklablog.com/labo-de-biologie-les-constructions-animales-a117458210>

Une action pour la saison : planter une haie

Comment favoriser les espèces animales en commençant par son jardin

Vous souhaitez créer des oasis de vie dans votre jardin ? Participer à la création de couloirs biologiques favorables à la circulation des animaux ? Devenir un acteur de la biodiversité ? Nous allons vous présenter une façon simple de le faire : *la création d'une haie*. Qu'elle soit bocagère, vive, fruitière, médicinale, tout est permis...tant que l'on travaille avec ce que la nature nous offre autour de chez nous. Et cela tombe bien, l'automne et l'hiver sont des périodes propices à l'installation d'arbres et d'arbustes, leur permettant un bon enracinement avant la saison estivale prochaine.

À travers cet article, nous allons explorer les rôles et utilités d'une haie, et partager quelques conseils sur la mise en place d'une haie adaptée à vos envies, vos besoins, et ceux de la nature.

Une petite introduction



Et oui, une haie ne sert pas qu'à dresser une barrière pour vous protéger de vos voisins, ou marquer un territoire. L'installation (ou la présence) d'une haie bien pensée constitue un véritable trésor permettant de favoriser la biodiversité naturelle d'un jardin ainsi qu'un réseau de « route verte » praticable pour beaucoup d'animaux, option bed and breakfast inclus.

L'importance et le rôle d'une haie n'est pas à sous-estimer. Elle est même fondamentale pour la survie de nos écosystèmes. Ce n'est pas moins de 70% des haies des bocages qui ont disparu du territoire en quelques décennies, autant parler d'une catastrophe silencieuse. En parallèle à cela, la fragmentation des terrains est de plus en plus fréquente avec pour cause les routes, les monocultures et le développement des zones industrielles.

Rôle des haies

Les haies jouent donc un rôle fondamental dans la coexistence des humains, des animaux et des végétaux. Sans faire une longue liste de tous les « rôles » d'une haie, sachez seulement qu'à elle seule, elle constitue refuge, habitat, protection, brise vent, alimentation, création du sol, route/voie de déplacement à toute la faune, des insectes aux oiseaux, des rongeurs aux champignons.

Mais une haie, c'est quoi au juste ?

On parle souvent de « haie bocagère », ou « haie champêtre ». Ces deux termes signifient en réalité la même chose et font références aux haies servant à délimiter des parcelles agricoles, les bords de routes. Elles sont constituées de plusieurs rangées de strates (arbres, arbustes, lianes, herbacées au sol, mousses, lichens, champignons...) et de végétaux locaux, c'est à dire poussant spontanément et naturellement sur la zone. Ces haies formaient un maillage dense et serrés reliant toutes les parcelles entre elles, permettant des échanges riches pour la faune et la flore. En disparaissant, cela condamne littéralement de nombreuses espèces, en les séparant et les cloisonnant, empêchant tout un milieu riche de vie de se mettre en place. En plus de réduire considérablement les échanges, ce sont aussi autant de sources de nourriture, d'abris et de zone de nidification qui ont disparu. Il est très important de chercher à conserver les haies restantes, et de participer à la replantation de ces haies, partout où nous le pouvons !



Et dans mon jardin ?

Les haies, si nous ne possédons pas de parcelles agricoles, n'en sont pas moins présentes dans nos jardins, et nous sont utiles pour délimiter le terrain nous appartenant, créant une véritable « clôture » naturelle. Pour des questions de « modes » des horticulteurs, les végétaux plantés majoritairement dans les haies de jardins modernes sont composés d'espèces exotiques, souvent toxiques, ne présentant pas ou peu d'intérêt pour notre faune à s'y installer. Elles sont souvent fortement taillées à cause de ces végétaux inadaptés, ratissées à leurs pieds, ce qui va enlever la matière organique nécessaire à la création du sol et à la nutrition de ces mêmes arbres ou arbustes. Si vous possédez déjà une haie de ce type, pas de soucis, vous pouvez toujours en planter dans un autre endroit, ou petit à petit insérer quelques arbustes indigènes dans les trous existants. Ainsi, de nombreuses situations peuvent se prêter à l'installation d'une haie dans votre jardin.

Alors, si vous hésitez encore, voici quelques conseils pour vous accompagner dans ce projet.

Il y a d'abord quelques questions de base à se poser pour une haie « réussie », qui comblera la nature et vos aspirations.

Pour commencer

Premièrement, il convient de savoir quel est l'espace disponible pour votre haie. Si vous êtes en plein champ et que vous aimeriez une haie d'arbre brise vent c'est une chose, c'en est une autre si vous avez un petit jardin dans un lotissement. Sachez seulement que toutes les options sont favorables à l'implémentation d'une haie, et ce, peu importe son exposition à la lumière. Seule la taille des végétaux et la largeur seront à adapter !

De base, plus la haie sera large, plus elle sera fonctionnelle pour la biodiversité, et permettra entre autres la circulation d'animaux plus grands ainsi qu'un étalement des espèces plus complémentaire. Favoriser tant que vous le pouvez cette largeur tout en gardant à l'esprit la taille adulte estimée de vos végétaux. Si vous ne voulez pas passer votre temps à tailler, renseignez-vous bien sur la taille et le « port » des végétaux. Vous serez ainsi en mesure de

choisir les végétaux qui vous conviendront. Et si votre espace est trop petit, une haie de framboisier, de petits fruitiers, voire de plantes à fleurs vivaces sera déjà un bon apport positif pour les insectes, les oiseaux et les petits mammifères.



Exemple
de haie
avec des
fruitiers
sauvages

Souhaitez-vous une haie brise-vue qui poussera très vite mais qui sera complètement stérile et qui nécessitera de nombreuses tailles ou acceptez-vous de patienter quelques années pour créer une haie diversifiée et pleine de vie ? C'est un peu schématisé mais ce sont déjà de bonnes questions à se poser pour débiter. Selon les végétaux que vous choisirez, vous passerez d'une haie de plantes exotiques plus ou moins toxiques pour les humains, inadaptées et stérile pour les animaux à une haie qui sera source de vie ainsi qu'un véritable havre de paix et de ressourcement pour tous.

Cela dépendra entièrement du choix des végétaux et de votre façon d'appréhender la haie.

Nous allons nous concentrer pour le reste de cet article sur la création d'une haie d'arbustes de petite/moyenne taille pour les jardins dans un premier temps.

Déterminer l'objectif :

L'objectif de votre haie peut être multiple :

-Souhaitez-vous favoriser des arbustes à floraison étalée pour aider au maximum les insectes pollinisateurs ? Rappelons que 75% de la production mondiale de nourriture dépend des pollinisateurs et qu'entre 60 et 90% des plantes sauvages ont besoin des pollinisateurs pour se reproduire.

-Souhaitez-vous une haie qui soit aussi composée d'arbustes à vertus médicinales et/ou alimentaires pour les humains ? Souhaitez-vous un début de haie tout de suite, ou aimeriez-vous le retour d'une haie spontanée ? Êtes-vous prêts à accepter que certaines plantes arriveront spontanément pour participer à la formation cette haie ?

Toutes ces questions vous aideront dans l'orientation du choix de végétaux.

Comme règle de base, sachez que plus la haie sera diversifiée, mieux ce sera. Et qu'entre les arbres que vous aurez plantés germeront très rapidement des plantes et des arbustes locaux qui viendront combler les trous, et s'intégrer parfaitement dans votre mélange.

A ce titre, ne faites pas la guerre aux plantes comme les ronces, les prunelliers, les églantiers, les lianes (lierre, clématite, bryone ou morelle). Toutes ces plantes constituent des ressources très importantes en termes d'apports aux pollinisateurs et aux oiseaux. Les ronces peuvent demander à être contenues, mais elles vous régaleront dans le même temps de merveilleuses mûres.



Quelques conseils :

• Choisissez des espèces locales

Choisissez des espèces de plantes locales, qui poussent naturellement chez vous ou qui sont adaptées à votre climat et type de sol, et qui ne demandent que peu d'entretien (on ne plantera évidemment pas les mêmes types de végétaux dans le Var ou dans la Marne). Pour cela, observez simplement ce qui pousse dans les haies qui bordent les chemins autour de chez vous, pas les haies de laurier de vos voisins, mais bien ce qui pousse naturellement. Cela vous renseignera sur les espèces les plus propices à s'installer et qui nécessiteront le moins d'entretien. Le label « végétal local » vous permet aussi de choisir les essences les plus adaptées. Certains pépiniéristes ont également un rayon de plantes indigènes (attention aux variétés farfelues et aux croisements). Et si vous n'y connaissez rien, il existe forcément une société naturaliste dans le coin dont vous ignorez l'existence où vous y trouverez une personne qui sera ravie de vous renseigner sur cela.



Vous pouvez choisir des arbustes particulièrement attractifs pour différents types d'insectes (type haie mellifère) ou bien intégrer des arbustes médicinaux et/ou alimentaires (prunellier, aubépine, ronce, églantier, hibiscus, cornouiller mâle...).

On pourrait se dire que ces arbustes ne sont pas forcément les plus esthétiques. Voici aussi une question que nous pouvons nous poser : Préférons-nous aux espèces locales et utiles pour toute la faune et la flore, une plante que nous jugeons esthétique mais complètement inadaptée au milieu naturel ?

Mon choix ne remplit-il que la case favorable à moi-même (choix égoïste et arbitraire) ou bien mon choix va-t-il être favorable à tous les qui m'entourent ?



On trouve de nombreuses listes de plantes très appréciées par les pollinisateurs, dont certaines locales, et d'autres beaucoup moins. A vous de choisir !

• Vive la diversité !

Choisissez plusieurs types d'arbustes, et des arbustes solides. On veut différentes hauteurs, densité de branches, différentes périodes de floraison. Ce choix dépendra aussi de la situation, dans le cas d'une haie mitoyenne par exemple, certaines règles de distance sont à respecter.

Une haie variée a toute son importance. Les différentes espèces d'arbustes ne fleuriront pas toutes en même temps et les insectes ainsi que les oiseaux apprécieront particulièrement cet étalement dans les périodes où la nourriture se fait le plus rare (février-mars puis octobre-novembre). Le lierre et le gui sont ainsi des atouts indispensables.

• Bâissez votre haie au fur et à mesure des années.

Laissez pousser ce qui s'installe spontanément entre vos arbustes plantés. Ce sont eux qui seront les plus adaptés et qui combleront les trous encore présents.

Dans tous les cas, il est bénéfique de laisser un couloir non tondu sur les bords de la haie, cela favorisera la présence de biodiversité, permettra aux insectes et petits animaux de circuler en sécurité et « cachés ».

Selon la disposition, vous pouvez pailler autour des arbustes. Je vous recommande cependant de laisser un certain naturel s'implanter afin de trouver un équilibre favorable là-dedans.

Rien ne vous empêche, si vous avez la place, d'installer des plantes vivaces aux pieds de la haie, comme des plantes aromatiques (sarricette, romarin, lavandes, hélychrisse...) ou des fleurs annuelles le long qui viendront habiller et fleurir les bords.



moyennes tailles. Si la haie n'est pas mitoyenne à une habitation, c'est autre chose ! Si vous avez de la hauteur et de la largeur, les arbres s'en donneront à cœur joie !

L'avantage d'une haie diversifiée est que une fois bien installée, les végétaux vont se protéger les uns des autres, s'apporter ombre et fraîcheur, tout en laissant de la place à ceux qui préfèrent le soleil.

• Entretien ?

Comme évoqué plus haut, des plantations nécessiteront quelques soins les premières années pour aider vos végétaux à s'implanter. Si vous choisissez des arbres de pépinières, ne choisissez pas des arbustes de plus de deux ans, au risque de grosses problématiques racinaires (voir l'article *green wave* sur notre site qui traite de la plantation des arbres). Évitez également les arbres ayant subis une « taille de mise en forme ». Cela fragilise toute la structure de l'arbre et vous obligera à perpétuer la taille là où ce n'est pas nécessaire en temps normal.

Une fois votre haie bien implantée, elle ne nécessitera pas ou que très peu d'entretien. Contenez les ronces si elles s'en donnent à cœur joie, ne désherbez plus après quelques années, les racines des arbustes seront alors en « phase » avec celles des autres végétaux et avec un peu de chance, elles auront trouvé « champignons à leurs pieds ».

Évitez au maximum de tailler, seulement si la largeur des végétaux dépasse vos estimations. Ne vous inquiétez pas, tout ce petit monde vit très bien collé-serré les uns aux autres. Il suffit de regarder une haie naturelle pour voir avec quel génie chacun se mélange et s'organise pour former de beaux taillis. Vous perdez peut-être quelques végétaux dans le processus. A vous de voir l'équilibre entre « le laisser faire » et « l'action juste ».

Liste d'arbustes en exemple

Voici quelques exemples d'arbustes / lianes indigènes à la France métropolitaine avec des propriétés différentes :

La ronce : placée au bon endroit, c'est un incroyable atout. Il faudra par contre la tailler régulièrement mais un roncier fait le bonheur des animaux et des autres végétaux, qui seront protégés de la dent de nos amis chevreuils. Au niveau médicinal, elle est fort utile et ses fleurs sont très mellifères pour les abeilles.

L'aubépine : plante adorée des insectes lors de sa floraison et belle médicinale. Ses fruits sont également comestibles par les humains.

L'églantier : très bon arbuste médicinal, facile d'entretien, très rustique et qui se plaît dans tout type de terre. Ancêtre de nos rosiers cultivés, il se place très bien dans les haies entre d'autres arbustes.

Le framboisier : il ne s'agit pas d'un arbuste mais il fait de très belles haies ! C'est un cousin de la ronce, qui aime bien courir le long d'une barrière ou d'un fil de fer. Exposition avec un minimum de fraîcheur, plutôt mi-ombre, mi-soleil, à adapté selon les régions.

Le sureau noir : ses fleurs et ses fruits sont très appréciés par de nombreux animaux et sont également médicinaux pour les humains.

Le cornouiller sanguin : pousse vite et bien.

Le cornouiller mâle : pour une haie un peu plus haute et large. Il pousse plus lentement. Sa floraison d'un beau jaune vif se produit très tôt en saison et ses fruits font d'excellentes confiture.

La viorne aubier : cet arbuste à feuilles douces au toucher a une très belle floraison, fort appréciées par les oiseaux !

Le noisetier : le noisetier est un peu plus grand, et tout le monde connaît les noisettes ! Ses feuilles sont également médicinales pour les humains.



On pourrait également citer l'érable champêtre, les rosiers, spirée, cotonéaster, troène, laurier tin, pyracantha, amélanchier et bien d'autres !

Remarque générale :

Il ne suffit pas de planter des arbustes à fleurs pour créer une haie mellifère car certains végétaux horticoles sont boudés par les insectes, comme le forsythia ou le seringat (les fleurs ne fournissent en effet rien à manger pour les insectes). Si nous souhaitons encourager les abeilles par exemple, il convient en plus, de choisir des arbustes dont les fleurs sont adaptées à la morphologie de celles-ci afin qu'elles parviennent à butiner pollen, nectar, propolis et miellat. Ce n'est pas le cas de nombreux végétaux issus de la production horticoles, sélectionnés et modifiés pour « l'esthétisme » de leurs fleurs, mais totalement impropres à la consommation animale.

Pour satisfaire toutes les exigences, vous pouvez bien-sûr composer entre végétaux indigènes et arbustes mellifères d'autres endroits du globe, mais qui sauront fournir gîte et couverts aux insectes de nos régions.

Liste d'arbustes exotiques en exemple :

Voici quelques exemples d'arbustes ornementaux exotiques souvent « recommandés » pour les haies par les horticulteurs et que quelques pollinisateurs peuvent visiter et apprécier :

L'Arbre à faisans (Leycesteria formosa) : originaire d'Asie.

(Elaeagnus sp) : originaire d'Asie (Chine) pour la plupart. Les petites fleurs blanches de cet arbuste persistant sentent très bon et sont très mellifères. Les fruits de certaines espèces sont comestibles pour les humains. Ces arbustes ont la particularité d'aider à fixer l'azote dans le sol.

Les aronias (Aronia sp.) : originaire d'Amérique du nord. Croissance plutôt rapide. Les fruits sont assez appréciés des oiseaux.

Le gattilier (Vitex agnus-castus) : d'Europe méditerranéenne et d'Asie centrale, arbuste mellifère, également connu pour certaines propriétés médicinales.

L'arbre à papillons (Buddleia sp.) : cet arbuste caduc attire fortement les papillons et les abeilles. Beaucoup de controverse existent à son sujet car son nectar est très pauvre et ne nourrit pas du tout les insectes. De nombreuses chenilles ne peuvent pas non plus se nourrir de ses feuilles et les papillons, leurrés et affamés meurent. Si vous aimez l'odeur de sa floraison particulièrement agréable, je vous recommande de n'en mettre qu'un.



Le céanothe (Ceanothus sp) : d'Amérique du nord et du Mexique. Cet arbuste caduc ou buissonnant apportera du bleu dans votre haie et une floraison appréciée par de nombreux pollinisateurs.

D'autres arbustes mellifères pourront aussi trouver leur place dans une haie destinée à attirer les abeilles : photinia, weigela, laurier du Portugal, abelia, arbre à miel...

De façon générale, je vous encourage à vous renseigner sur la provenance des végétaux que vous choisirez car beaucoup de ceux prônés par les horticulteurs sont exotiques.

Conclusion :

Au final, il ne vous restera qu'à choisir en fonction de votre région, des possibilités de formes à donner par la taille, des dimensions voulues, de la croissance plus ou moins rapide...

Le meilleur conseil que je peux vous donner là-dessus est d'observer attentivement les végétaux qui composent les haies sauvages près de chez vous. Observez quelles espèces les composent, de quelle façon elles s'entremêlent et vivent ensemble. C'est inspirant !

Alors...Action !

Petit zoom sur le concept de « régénération naturelle assistée ».

Tout est dans le nom, régénération naturelle veut dire que nous laissons la nature se faire. Elle le fait parfaitement bien depuis des milliards d'années, pas d'inquiétude. « Assistée » veut dire que nous chercherons à intervenir le plus judicieusement possible et avec parcimonie. L'option « régénération naturelle » tout court étant également un excellent choix.

Les activités humaines ont pu fortement impacter les milieux et surtout le sol où nous souhaitons le retour de l'espace arbustif ou boisé (autrement dit, une haie). Cela peut être des pollutions chimiques lourdes, des tassements importants formant une sorte de « couche imperméable », une biodiversité très pauvre, en somme un sol plus ou moins vivant. Il pourrait donc être utile de faire quelques petits aménagements en amont.

C'est une méthode simple qui permet aussi une économie de temps et d'argent. Le développement spontané sans passer par de la plantation assure un **développement d'essences locales adaptées aux conditions du milieu**. Un plant issu d'une graine locale sera ainsi complètement adapté. Le passage de la faune sauvage va participer à l'apport naturel de graines locales et le sol est de toute façon riche de graines en dormance. Ces plantes seront également plus résistantes, et auront parfaitement adaptées leurs systèmes racinaires tout en bénéficiant des nombreux champignons et bactéries qui les aideront à pousser depuis la « naissance ».

Que des avantages donc ! :)

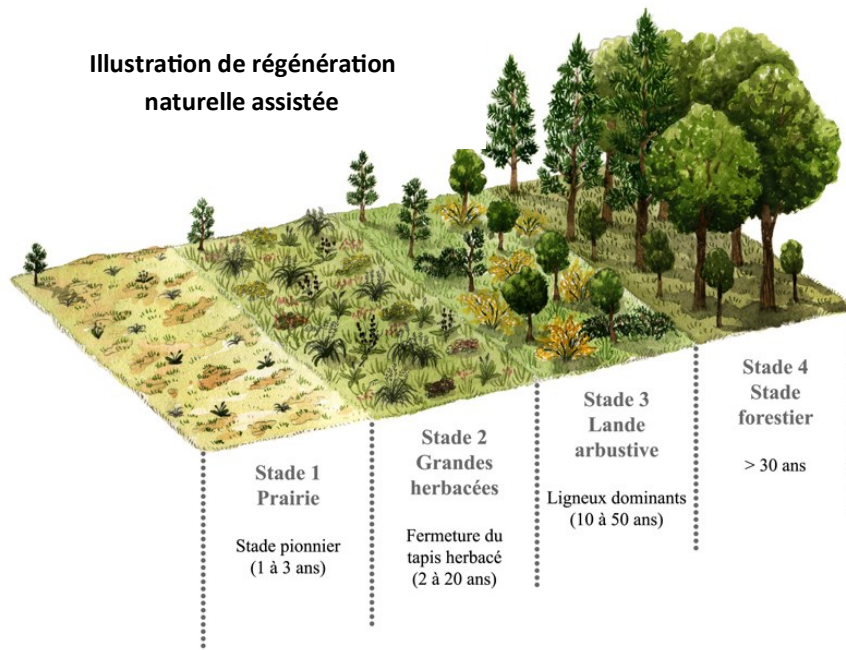
Au début, ce seront surtout des espèces dites « pionnières » qui vont s'installer, préparant le sol, ramenant de la matière organique, des éléments minéraux, de la fraîcheur et de l'ombre (comme les ronces, prunelliers, robiniers faux acacias...). Ce sont eux qui peuvent s'installer sur les milieux ouverts à la lumière.

Cet embroussaillage est une étape nécessaire car il va créer des **conditions favorables à l'installation d'arbustes et d'arbres** qui vont constituer la haie (les broussailles vont surtout protéger les jeunes arbres des herbivores, tout en créant un microclimat doux et ombragé).

Au bout de quelques années, la haie sera constituée d'arbres et d'arbustes qui auront germés spontanément, apportés par les animaux ou qui étaient déjà présents dans le sol. Il est à noter que la **strate herbacée** est importante et fait partie de la haie, elle vient enrichir sa diversité floristique.

C'est la **combinaison des strates herbacées, arbustives et arborées** qui va **déterminer tout le potentiel** de cette haie !

Illustration de régénération naturelle assistée



Le saviez-vous ?

Le bois mort est important !

À l'automne, beaucoup d'insectes rentrent « à la maison ». C'est à dire souvent dans *vo*tre maison. Araignées, coccinelles, grillons, gendarmes et autres punaises...c'est tout un petit monde qui vient se réfugier et trouver un nid douillet pour passer l'hiver. Pas d'inquiétude à ce sujet. Ils ne cherchent que le gîte, et ne participe aucunement à détériorer l'habitat. Ils sont à distinguer de ceux qui mangent le bois, qu'on ne voit pas.

Mais alors, quel rapport avec le bois mort me direz-vous ?

Et bien, au-delà de son rôle vital dans l'équilibre des écosystèmes forestiers (nous en avons déjà parlé ultérieurement : se référer aux articles précédents), le bois mort, les feuilles mortes et toute cette matière carbonnée, « sèche », est également vitale pour l'équilibre de votre jardin. Et les insectes là-dedans ? Et bien une partie des insectes passent l'hiver bien au chaud, enterrés dans le sol. D'autres meurent tout simplement et d'autres encore hibernent ou passe l'hiver dans les anfractuosités des écorces profondes des vieux arbres, ou à l'abri dans la litière en décomposition du sol, normalement constituée de tout un tas de feuilles et branchages à différents stades de décomposition et de transformation. Et tout cela tient chaud !

Malheureusement, il relève de la mission impossible ou presque pour tout ce petit monde de passer l'hiver au chaud. Les arbres morts ou sénescents sont coupés, car cela ne fait « pas beau » ou pour une raison de sécurité bien souvent inexistante. Première grosse erreur ; c'est un habitat entier pour de nombreux animaux, champignons et microorganismes ainsi qu'une amputation au niveau des systèmes racinaires des végétaux entiers que vous supprimez. Les pelouses sont tondues, les feuilles ramassées, les branches au sol évacuées ou brûlées. Hop-là, c'est toute cette nourriture et cette couverture du sol qui est enlevée !

Il ne reste plus beaucoup d'endroits où passer l'hiver pour tous ces petits compagnons.

Ce qui est valable pour les petits est aussi valable pour les grands : c'est tout autant de mammifères (hérisson, écureuils fouines, belettes...), batraciens (crapauds), oiseaux (pics, chouettes, hiboux et j'en passe) qui ne trouvent plus d'endroits cosy où passer la saison froide, ou difficilement (certains ont besoin d'arbres morts pour y avoir leurs nids, d'autres de matière au sol).



Alors en plus de vous renseigner sur les rôles du bois mort dans l'écosystème (c'est passionnant !), je ne peux que vous encourager à réintégrer cette partie du cycle récemment oublié dans votre jardin ou votre terrain :



Ne coupez plus les arbres morts, rien ne vous empêche de planter un nouvel arbre à côté, d'y faire grimper des lianes ou du lierre. Laissez les branches tomber naturellement au sol, cela se fera au meilleur moment.

N'évacuez pas les feuilles mortes et autres petites branches, faites-en des tas quelques part où vous ne les toucherez plus (au moins pour la saison hivernale et printanière). C'est important car les crapauds et les hérissons, par exemple, peuvent sortir « tard » après l'hiver, et si les nuits sont encore fraîches, vous risqueriez de les blesser en bougeant ces tas trop tôt. Attention également lorsque l'on prend des bûches sur les tas de bois, car il arrive fréquemment que des animaux hibernent dessous !

Et en ce qui concerne les petites bêtes dans la maison, il est toujours possible d'apprendre à cohabiter de manière plus harmonieuse pendant la saison froide. Ils repartiront aux premiers redoux !

Florelle ANTOINE

La protection de la nature : une action à la portée de tous

Dans cette série d'articles dédiée au monde du droit, *Hyzaeku* souhaite vous partager des outils permettant d'œuvrer avec sérénité et clarté en faveur de la préservation de la Nature.

Face à l'explosion des textes de loi, il est parfois délicat de parvenir à trouver le chemin de l'action pacifiée. Seulement, de merveilleux outils ont été créés afin de, chaque jour, rendre grâce à Dame Nature et nous permettre d'agir en sa faveur !

Aujourd'hui munis de notre boussole de juriste et de notre sac à dos d'explorateur, nous allons partir à la découverte du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** et mettre en lumière la notion d'**Espace Boisé Classé (EBC)**.



Nous allons découvrir comment ce document vous permet d'agir durablement et efficacement en faveur de la protection des arbres.

Le PLU, qu'est ce que c'est ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de planification à l'échelle communale ou intercommunale fixant « les règles générales et les servitudes d'utilisation du sol ». Concrètement, c'est une synthèse de l'ensemble des normes qui s'appliquent au territoire de votre commune. Ce document va notamment :

- **baliser et définir les différentes zones** de votre commune en fonction de leur finalité. Il existe différents types : les zones urbaines, les zones à urbaniser, les zones agricoles, les zones naturelles et forestières (2) ;
- **définir les normes d'urbanisme applicables** aux zones constructibles (et oui, c'est ce bout de papier qui vous empêche d'avoir des fenêtres ovales ou une maison rose) ;
- **identifier certains éléments qui feront l'objet de dispositions de protection particulières**, notamment les arbres et c'est là que cela devient intéressant (3).

Grâce à ce dernier point, le PLU permet de protéger certaines zones, d'interdire la destruction ou l'exploitation de celles-ci en les répertoriant en tant qu'**Espaces Boisés Classés**.

Les Espaces Boisés Classés, une véritable petite pépite au service de la Vie

Les Espaces Boisés Classés (ou EBC), qu'est-ce que c'est ?

Les EBC sont un dispositif foncier qui permet de classer dans le PLU « les bois, les forêts, les arbres isolés, les haies ou réseaux de haies ou les plantations d'alignements » comme étant des « espaces à conserver, à protéger ou à créer » (3). Concrètement, ce label interdit « tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements » (4).



Les espaces boisés classés sont donc des zones bénéficiant d'une protection particulière. Ce classement permet de les prémunir contre la destruction ou l'urbanisation et favorise le reboisement d'une commune. Les EBC sont donc de véritables outils en faveur de la biodiversité (5).

La loi étant bien pensée, les éléments naturels pouvant bénéficier d'une telle protection sont nombreux. Il peut s'agir :

- **de parcs, forêts, espaces boisés, ... ;**
- **d'éléments spécifiques** tels qu'un arbre, une haie ;
- **d'alignements d'arbres** (ceux-ci peuvent notamment permettre une coupure d'urbanisation ou une protection contre les nuisances sonores) ;
- **d'espaces verts** qu'il convient de maintenir pour des enjeux écologiques, paysagers ou touristiques ;
- **d'une prairie, d'une zone ouverte ou encore non boisée** si l'objectif d'un tel espace est l'évolution naturelle vers le boisement (5).

(1) Art. L. 123-4 du Code de l'urbanisme

(2) Art. L. 123-1 7° du Code de l'urbanisme

(3) Art. L. 130-1 du Code de l'urbanisme

(4) Art. L. 130-2 du Code de l'Urbanisme

(5) En sont donc exclus, les pelouses, prairies et milieux ouverts et semi-ouverts à conserver en l'état

Le classement en EBC, quelles conséquences ?

Une série de règles va venir encadrer la gestion de ces petits havres de paix :

- **les coupes et abattages d'arbres** y sont interdits ou soumis à déclaration préalable auprès de la commune, sauf en cas d'état sanitaire dégradé, de risque avéré pour la sécurité des biens / des personnes ou d'enlèvement de bois morts et d'arbres déracinés (6);
- **le défrichage** y est prohibé (7);
- cet emplacement n'ayant pas vocation à être urbanisé ou imperméabilisé, **les constructions** n'y sont pas autorisées (8);
- en cas de **disparition d'un arbre du fait de l'homme ou d'une cause naturelle**, il pourrait être exigé de le replanter.

Les EBC sont donc des zones sur lesquelles la protection de la nature prime sur la liberté d'action de l'être humain.

Qui a la charge de veiller sur ces lieux ?

La gestion des espaces boisés classés est de la responsabilité des **collectivités territoriales**. Les communes, les départements ou les régions auront pour mission de protéger et de valoriser ces espaces naturels en mettant en place des mesures de préservation et de gestion spécifiques.

Quand et comment pouvez-vous agir pour classer des espaces végétaux en tant qu'EBC dans le PLU de votre commune ?

C'est au moment de la période **d'élaboration, de révision ou de modification du PLU** de votre commune que vous devrez agir en indiquant à votre mairie qu'une zone peut faire l'objet d'un classement en EBC.

En effet, durant cette période, la mairie est **obligée d'organiser une concertation publique** et de récolter l'avis de ses habitants. C'est à cet instant que, vif et vigilant comme un renard, **vous devrez vous rendre aux réunions publiques** programmées à cet effet et remplir les éventuelles **enquêtes publiques** proposées dans ce cadre en indiquant les espaces dignes d'une éventuelle protection. Evidemment, si vous êtes propriétaire de beaux espaces naturels, vous pouvez spontanément proposer leur classement.



Quels arguments utilisés afin de convaincre votre conseil communal ?

Voici une série d'arguments que vous pourrez invoquer pour appuyer votre demande et convaincre les esprits chagrins :

(6) Art. L. 421-4 du Code de l'Urbanisme, décision du Conseil d'État du 6 octobre 1982 et article R.*421-23 du code de l'urbanisme.

(7) Art. L 341-1 du Code Forestier « Est un défrichage toute opération volontaire ayant pour effet de détruire l'état boisé d'un terrain et de mettre fin à sa destination forestière. Est également un défrichage toute opération volontaire entraînant indirectement et à terme les mêmes conséquences ».

(8) Et ce, même si la construction projetée ne requiert aucune coupe d'arbre (CA Nantes, 28 octobre 1998, n° 96NT02124, Société les Haras du Val-de-Loire).

- **Les EBC favorisent la préservation de la biodiversité** : Ces zones constituent des habitats naturels pour de nombreuses espèces (végétales ou animales) en voie de disparition.
- **Les EBC assurent un cadre de vie agréable** : Ces petits havres de paix sont des lieux de promenade et de loisirs permettant aux humains de se ressourcer et de profiter de la nature.
- **Les EBC luttent contre l'urbanisation** : La protection des espaces verts empêche l'extension des zones urbaines, la bétonisation de notre belle planète et réduit les risques d'inondation.
- **Les EBC améliorent la qualité de l'air, favorise la réduction du bruit et régule le climat** : Au risque de dire une litote : les arbres jouent un rôle essentiel dans la purification de l'air car ils absorbent le dioxyde de carbone et produisent de l'oxygène.

Et puis, comme dirait Rûmi, « *la rose est un jardin où se cachent des arbres* » ... En partant de cela, imaginez tout ce que vous pourriez protéger grâce à ce système 😊.

Au plaisir d'arpenter vos EBC !

En résumé, pour créer un EBC :

- Je balise et détermine une zone que j'aimerais protéger ;
- Je me renseigne auprès de ma commune sur son statut actuel (zone urbaine, agricole, naturelle, forestière, niveau de protection actuel, ...) ;
- Je me renseigne sur la qualité de son propriétaire (commune, particulier, ...) ;
- Au moment de la rédaction, révision ou modification du PLU de ma commune, je participe aux réunions et enquêtes publiques ;
- Je sou mets mon idée et je convaincs mes voisins en utilisant la liste des arguments évoqués ci-haut ;
- Je sabre le kéfir lorsque ma zone est classée en EBC !

Pénélope Heimann

Juriste amoureuse de notre belle Planète, j'ai à cœur de montrer que le droit est un outil au service du vivant. Je souhaite à cet article de vous aiguiller et d'allumer en vous l'envie d'œuvrer pour la Vie et sa Beauté. Le long de ce chemin, puissiez-vous avoir pour guides l'Espoir, le Courage et la Curiosité 😊.

Prenons soin d'eux



Depuis quelques semaines, nous voilà repartis pour le sempiternel changement d'heure. C'est un moment où le nombre d'accidents de la route (concernant les piétons, cyclistes et autres) connaît une augmentation de près de 50% (selon l'observatoire national interministériel de la sécurité routière pour le mois de novembre). Résultat du changement d'heure, la visibilité se voit réduite pour les automobilistes en fin de journée, entre 17h et 19h.

C'est également, vous vous doutez bien, une nouvelle hécatombe pour les collisions avec les animaux qui se retrouvent alors en pleine ligne de mire aux heures de sortie de ces derniers.



Je vous encourage donc à redoubler de prudence et de vigilance au volant suite à ce changement, pour nos frères humains, et pour nos compagnons animaux.

Florelle ANTOINE